## République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

## COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 04 juillet 2022

Membres en exercice:

Date de la convocation: 30/06/2022

11

L'an deux mille vingt-deux et le quatre juillet l'assemblée réqulièrement

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard RENOY

Présents: 10

Présents: Annabelle TAIX, Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI,

Votants: 11

Jean-Claude GILLON, Guy ALBRAND, Michel PHILIP, Bernard RENOY, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Romain NOEL

Pour: 11

Représentés: Alexandre BORRELLY par Emmanuel GHIOTTI

Contre: 0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Romain NOEL

## Objet: Budget Eau: admissions en non valeurs. - DE\_2022\_040

Sur proposition de Madame la Trésorière par courrier explicatif en date du 07/06/2022. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

Article 1: DECIDE de statuer sur l'admission en non valeur des titres :

N° 4 - rôle 1 - fact 41 année 2021, redevance de pollution domestique, montant : 0,01 €

N° 7- rôle 1 - fact 145 année 2020, redevance de pollution domestique, montant : 0.81 €

N°7 - rôle 1 - fact 145 année 2020, consommation eau, montant : 1,31 €

N° 7- rôle 1 - fact 45 année 2020, redevance de pollution domestique, montant : 25,65 €

N°7 - rôle 1 - fact 45 année 2020, consommation eau, montant : 41,50 €

Article 2 : DIT que le montant total de ces titres de recette s'élève à 68,28 €.

Article 3 : DIT que les crédits correspondants sont inscrits en dépenses au Budget Eau de l'exercice en cours.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/07/2022 004-210402343-20220704-DE\_2022\_040-DE

